

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **5 (1929-1930)**

Heft 11: **Billet du jour**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour couvrir la frontière !

... Le lendemain dimanche, jour le plus chaud de l'année 1914, paraît-il, la colonne du Régiment renforcé grimpait la côte de Movelier. Les fantassins sanglés dans leur épaisse tunique, chargés du paquetage complet alourdi de 120 cartouches, comme l'attelage de la fable « suaient, soufflaient, étaient rendus ! » Néanmoins, malgré l'étrange interdiction de chanter et de jouer qui subsistait, la bonne humeur régnait : on approchait du but, de la frontière ! ...

L'après-midi, nous relevions le landsturm dans notre secteur de couverture. Ma compagnie avait la chance d'occuper le pittoresque vallon ou ravin de Bavelier, dont l'issue Nord est barrée par la frontière. Celle-ci se confond avec la Lucelle, petite rivière qui longe sur sa rive gauche une route dite internationale.

— Enfin, nous y voilà sur cette mystérieuse frontière alsacienne qui, pendant des mois et des mois fascina les milliers de soldats qui la garderont ! Elle est silencieuse aujourd'hui, absolument déserte.

Les landsturmiens racontent que les sentinelles allemandes ont disparu, hier, comme par enchantement. Ils prétendent même avoir vu, peu après, des cavaliers français. ... Devant nous, hélas ! l'énorme masse boisée du Glaserberg nous empêche de sonder les lointains de la vallée de l'Ill, où nous savons « qu'il se passe quelque chose ». En effet, vers 4 heures du soir, un sourd grondement se fait entendre, roule, s'intensifie, se répercute



Départ de la patr. Gr. art. auto I, classée 2e de la catég. Elite. (M. Kettel, Genf.)

lugubrement. Ce sont les canons d'Istein et de Mulhouse qui entrent en danse, marquant ainsi le début de la meurtrière bataille dont les remous menacent d'atteindre notre frontière. ...

Avant de franchir celle-ci pour assister au gigantesque duel, jetons encore un regard en arrière sur notre pays.

L'armée suisse presque entière est en train de se masser dans l'angle N.-O. de notre territoire. Son 1er échelon, de Porrentruy à Bâle, comprend 2 brigades de cavalerie en Ajoie, la 3me division aux Rangiers, la 2me à sa droite, la 4me autour de Bâle.

En second échelon, au pied du Jura, dans le secteur Morat, Berne, Soleure, les 1re, 5me et 6me divisions sont prêtes à manœuvrer pour se porter, en cas de danger, sur le point menacé. Partout on travaille, on s'entraîne, on s'aguerrit. Le Mont Terrible et ses ramifications se hérissent d'abattis, de tranchées, de fil de fer barbelé. ...

Désormais la Suisse peut se tranquilliser : 220.000 de ses fils montent une garde vigilante à ses frontières, fermement résolus à défendre jusqu'à la mort l'indépendance et la neutralité de leur pays contre toutes les entreprises. Et nous, soldats pénétrés de la grandeur de notre mission, nous sommes fiers de redire avec l'auteur de « Roulez tambours ! » :

« Oui, nous veillons sur toi, Patrie

« Rempart vivant, nous te couvrons ... »

Colonel Cerf.

Billet du jour

Certes oui, il y a une grande pitié de nos casernes ! Avez-vous fait le tour de Suisse pour voir de quelle pitoyable manière nos soldats sont trop souvent logés ? Qui est fautif ? Cantons ou Confédération ? ... Peu importe ! Le fait est que souvent ceux qui donnent tout de leur bonne volonté et de leur énergie n'ont pas ce qu'ils méritent comme logement ! Allez entendre les beaux cris des socialistes qui protestent contre un budget militaire qu'ils trouvent trop élevé ! Ces messieurs seraient désolés de voir réparer des casernes qui parfois en sont presque à menacer ruine ! Mais par contre ils réclament des subventions pour de vagues projets sportifs ... vagues pour nous, pas pour eux, car ils savent parfaitement que nos écus serviront à éduquer les jeunesse rouges pour le Grand Soir ! Quant à donner quelque somme pour que les soldats soient dignement hébergés par la mère-patrie, n'y songeons pas ! Ils ne voudraient pas y coucher dans certaines de nos casernes, les internationalistes, c'est bon pour les patriotes ! Je songe en écrivant ces lignes à la caserne de Genève pour laquelle quelques courageux citoyens ont élevé récemment de trop timides protestations. C'est vrai, on dépense dans tous les domaines des sommes folles et on ne fera jamais assez, pour l'armée, gardienne du pays ! Pensez-vous seulement une minute, par exemple, aux millions, oui aux millions, que nous donnons (et nous avons raison !) pour instruire la multitude des petits étrangers en Suisse, étrangers qui trop souvent plus tard viendront grossir les rangs des ennemis de notre ordre social ? Ne peut-on vraiment pas distraire quelques billets de mille pour que cette caserne de Genève soit à la hauteur de ce qu'on lui demande ?

Hélas ! le temps passe ! Mais vous souvenez-vous, chers camarades de l'arrière-landwehr et du landsturm ce qu'étaient aussi les casernes de Colombier il y a 20 ans à peine ? Dans certains locaux on n'aurait pas voulu y mettre coucher des détenus de droit commun ; quant aux chambres des gradés c'était pire ... c'est tout dire ! Aucune des commodités, même de la plus élémentaire hygiène, que le dernier des paysans perdus dans la montagne connaît chez lui ! C'était scandaleux ! Tout cela a changé heureusement ! Et il faut dire aussi que la bonne humeur et l'entrain ne nous manquaient pas pour si peu ! A Yverdon, c'était pire ou meilleur, ça dépend des points de vue ! Comme recrue (hélas : je n'ose plus vous dire en quelle année c'était) je partageais la chambre avec 60 camarades au moins !! En rentrant trempés de l'exercice en février et mars, une vraie buée s'élevait dans l'immense dortoir quand ces jeunes gens changeaient de costume ! Il fallait bien entendu dormir (quand dormir était possible en dépit des mille bruits venant d'une troupe si nombreuse !) avec les fenêtres ouvertes, ce qui n'est qu'excellent ... et malgré cela le matin la tête tournait fort en se levant, par un manque absolu d'air pur ! ...

Passons-en et des meilleures ! ... Mais je crois avoir assez montré que nos casernes n'étaient pas des

lieux de confort il y a quelques années ! Elles valaient toujours mieux que celles des grands pays qui nous entourent et que tous avons eu l'occasion de visiter ! Là, c'était alors le comble du rudimentaire et on pouvait se demander comment des gouvernements osaient loger leurs défenseurs fidèles dans de tels taudis !

Encore une fois il y a gros progrès partout ; mais on peut faire mieux. La caserne de Genève pour laquelle on réclame depuis longtemps est une preuve vivante du bien-fondé des protestations qui s'élèvent parmi les citoyens pour une meilleure utilisation de nos locaux militaires.

Nous connaissons déjà les gros efforts faits par le département militaire fédéral en faveur des casernes ! Souvent ils se sont heurtés aux intérêts des cantons ! Que ces derniers comprennent donc mieux la situation et qu'ils fassent tout leur possible pour que nos soldats, aimés à juste raison par le peuple suisse pour la cause noble qu'ils défendent, soient logés dignement et qu'ils soient en état de remplir physiquement la belle mission que le pays leur a confiée. D.

Neuchâtel en fête

Nous ne voudrions pas laisser passer ces jours de fête sans dire à nos chers amis de Neuchâtel toute la joie que nous prenons à leur anniversaire et tous les vœux que nous formons pour que leur groupement si actif reste ce qu'il est, c'est-à-dire un modèle pour toutes les autres sections de notre association.

Neuchâtel en effet fête le 25^e anniversaire de la fondation de son organe local, **Le Sous-Off**. On ne peut pas rester indifférent devant l'effort de nos camarades ; **Martin, Wasem, Juvet, Jeandrevin, Richter, Schneeberger** et **Gautschi** fondèrent le journal il y a 25 ans déjà ! Comme le temps passe ! ! . . . Il paraît aujourd'hui dans ses atours de fête, la croix blanche du drapeau sur un fond rouge du meilleur effet et il souhaite à ses lecteurs mille choses heureuses ! . . .

25 ans de travail ! Y songez-vous, vous qui lisez tranquillement les lignes que des camarades dévoués tracent pour votre distraction, souvent au prix de gros sacrifices ? 25 ans ! Que d'efforts, que de luttes pour remonter le courant des défaitistes, pour ramener le courage des tièdes et pour pousser bien haut le cri de « Vive la Suisse ! » . . . 25 ans !

Que soient loués ceux qui, pleins d'ardeur et d'amour patriotique ont lancé leur petit **Sous-Off** qui est devenu maintenant un grand garçon. Un organe central c'est très bien, c'est surtout très nécessaire, mais un journal local c'est un luxe que toutes les sections ne peuvent pas se payer. Grâce à lui, on est en famille ; on est au courant de tous les potins, de toutes les nominations, des deuils et des joies des camarades ! C'est le trait d'union entre habitants d'un même canton ou d'une même ville comme notre grande revue fédérale est le trait d'union entre les sous-officiers de tous les cantons.

Grande fête à Neuchâtel ? . . . Non, mais fête d'énergie et de volonté. Ce qui est déjà beaucoup ! Ce sont des hommes comme ceux qui dirigent les consciences par le moyen de la presse patriotique qui doivent être à l'honneur ! Ils montrent à leurs camarades le bon chemin et la vérité. C'est pourquoi en ce jour de 25^e anniversaire de la fondation du **Sous-Off** nous leur crions bien fort « Bravo ! »

Voici au surplus quelques renseignements donnés par la rédaction sur la vie de l'intéressante revue :

« Un quart de siècle ! Dame, c'est déjà quelque chose pour un petit organe comme le nôtre, si l'on songe qu'il

doit vivre par ses propres moyens, c'est-à-dire sans qu'il en coûte un sou à la société. C'est du moins la règle qui fut toujours suivie et qui reste la condition imposée encore à tous ceux qui assument les fonctions d'administrateurs.

Bien avant 1905 déjà, les Sous-officiers nourrissaient le projet d'avoir un organe pour servir la cause qui nous est chère et pour établir entre eux des relations plus fréquentes et plus régulières. Pour divers motifs cependant, ils avaient dû, jusqu'à l'année précitée, en différer l'étude et la mise à exécution.

Toutefois, au commencement de l'année 1905, il avait été reconnu qu'il fallait agir, car le nombre des militaires de tous grades qui se groupaient alors autour du drapeau de la section de Neuchâtel, s'accroissait sans cesse. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient pas, en raison de la distance qui les séparait du chef-lieu, s'intéresser aux travaux comme ils le désiraient. Il devenait donc nécessaire de sortir ces membres de leur isolement, en même temps que d'intéresser chacun à la grande entreprise qui avait été échue aux Sous-Offs de Neuchâtel — l'organisation de la XV^{me} Fête fédérale. — Comment fallait-il atteindre ce but, sinon par le moyen d'une publication apportant mois après mois les renseignements détaillés sur le travail accompli.

Dès lors, cette idée n'a pas eu le temps de vieillir, le vendredi 3 mars 1905, l'assemblée générale ordinaire, présidée par le sergt Chs Schaetz, nommait sous No 12 de l'ordre du jour une commission d'étude composée des membres fondateurs que nous avons cités.

Cette assemblée comportait un ordre du jour de quatorze numéros et le procès-verbal relate « Séance levée à 11 h. 15 », c'est dire que les affaires marchaient rondement.

La commission chargée de cette étude s'était mise au travail avec tant de courage et de conscience que le 19 mai 1905, à la quatrième assemblée générale extraordinaire, elle présentait son rapport.

Dès l'instant où elle avait jugé son étude réalisable, le **Sous-Off** était créé . . . en pensée ; le lendemain il l'était en réalité.

Elle faisait paraître, aux environs du 10 mai 1905, le premier numéro du **Sous-Off**, lequel convoquait l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1905, celle-là même précisément qui aurait dû, en acceptant les conclusions du rapport, autoriser la création d'un organe.

C'était donc un coup de force et quand nous écrivons que les affaires marchaient rondement, nous n'avons rien exagéré.

Dans les procès-verbaux d'alors on ne trouve aucune note faisant allusion aux prérogatives que s'était permises la commission. Bien au contraire, elle fut vivement félicitée et l'adjudant J. Zeller fit battre un ban cantonal en l'honneur de la commission. Elle le méritait bien du reste, car les 25 années d'existence du **Sous-Off** viennent pleinement confirmer que la commission, comme elle le disait dans son rapport, avait mûrement approfondi tous les points.

Si la valeur de l'argent s'est considérablement modifiée, les bases fondamentales retenues par la commission d'étude pour assurer l'existence de notre organe, elles, n'ont pas changé.

Le **Sous-Off** continue à vivre par ses propres moyens, grâce à la bienveillance et à l'empressement des négociants et chefs d'entreprises de notre ville. A eux aussi s'adressent tous nos remerciements. Les sous-offs devront agir en conséquence.»

Encore une fois tous nos vœux pour le **Sous-Off** de Neuchâtel. D.